

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 6 février 2009

Service instructeur
Service Habitat et Solidarités Territoriales

N° 2009-2-4-5

Service consulté

Modification de la composition du comité de Pilotage du Plan Départemental de l'Habitat (PDH)

Résumé : Le présent rapport a pour objet de procéder à la modification de la composition du Comité de Pilotage du Plan Départemental de l'Habitat, instance d'élaboration du Plan au sein du Conseil Général.

La loi du 13 juillet 2006 portant engagement national pour le logement a instauré le Plan Départemental de l'Habitat (PDH) dont l'objectif est d'éviter les déséquilibres et les inégalités territoriales et de mettre en cohérence les politiques de l'habitat menées sur les différents territoires.

Le Plan Départemental de l'Habitat est élaboré conjointement, pour une durée de six ans, par l'Etat, le Département et les EPCI ayant adopté un Programme Local de l'Habitat.

Les concertations en vue de son élaboration sont menées par une section départementale du Comité Régional de l'Habitat. Cette section est présidée conjointement par le Président du Conseil Général et par le représentant de l'Etat dans le département.

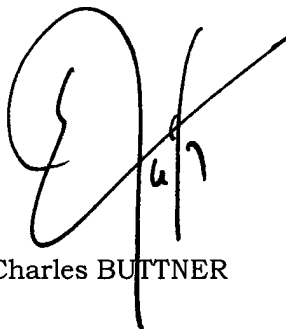
Une méthode d'élaboration a été mise en œuvre au sein du Conseil Général en créant un comité de pilotage spécifique. Les membres de ce comité de pilotage font également partie de la section départementale du Comité Régional de l'Habitat.

Depuis la création du comité de pilotage en 2007 plusieurs changements sont intervenus dans la présidence des Commissions représentées au sein de cette instance.

Il vous est proposé d'approuver les modifications suivantes :

- M. Guy DAESSLE, Président de la Commission de la Culture et du Patrimoine en place de M. Charles WILHELM,
- M. Pierre GSELL, Président de la Commission de l'Aménagement et de la Territorialité en place de M. Michel HABIG,
- M. Michel HABIG fait partie du comité de pilotage au titre de Vice-Président du Conseil Général,
- M. Daniel WEBER fait partie du comité de pilotage au titre de Président de Habitats de Haute Alsace.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER